

Du 08/02/2018 au 04/04/2018

Jusqu'à 50€ remboursés sur l'achat de votre mobile



Pour pouvoir bénéficier de votre remboursement vous devez :

Vérifier que vous êtes éligible à l'offre de remboursement :

- ✓ **Etre client Sosh et détenir l'une des offres suivantes pendant 2 mois minimum :**
Sosh mobile OU Sosh mobile + Livebox ADSL ou Fibre
- ✓ **Avoir acheté sur Sosh.fr l'un des mobiles suivants (hors mobiles d'occasion) entre le 08/02/2018 et le 04/04/2018 :**

30€ remboursés sur l'achat d'un Doro 8042, Huawei Y6 2017, Motorola Moto e4, Orange Dive 72, Samsung Galaxy J3 2016, Samsung Galaxy J3 2017, Samsung Galaxy J5 2017, Sony Xperia XA2 d'un montant **≥ 31€**

50€ remboursés sur l'achat d'un Huawei P8 Lite 2017, Motorola g5s, Nokia 5, Sony Xperia XA1, Sony Xperia XA2 ultra, Wiko WIM Lite d'un montant **≥ 51€**

Préparer les pièces justificatives suivantes :

- ✓ Votre **dernière facture Sosh** (téléchargeable sur votre espace client Sosh) **ou votre contrat Sosh** si vous êtes un nouveau client, en indiquant votre numéro définitif.
- ✓ Le **justificatif de paiement** de votre mobile dont la date est comprise comprise entre le 08/02/18 et le 04/04/18, en entourant la date et le prix d'achat.
- ✓ **L'étiquette du mobile présente sur la boîte (voir ci-contre)**



Demander votre remboursement directement par Internet :

- ✓ Connectez-vous sur <https://formulaire.sosh.fr/1678> ou scannez le QR code suivant :
- ✓ Remplissez le formulaire
- ✓ Scannez ou photographiez vos pièces justificatives
- ✓ Saisissez le numéro IMEI présent sur l'étiquette du coffret



Attention, toute demande reçue par courrier ne sera pas prise en compte. Seules les demandes de remboursement transmises par internet en suivant les indications présentes dans ce document seront traitées.

Vous avez jusqu'au 04/05/2018 pour faire votre demande de remboursement.

Suivre l'avancement de votre dossier :

L'accusé de réception de votre demande, puis sa validation, vous seront confirmés par email.

Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg. Les DAS des modèles cités ci-dessus sont de 0.57 W/kg pour le Doro 8042, 0.36 W/kg pour le Huawei P8 Lite 2017, 0.42 W/kg pour le Huawei Y6 2017, 0.533 W/kg pour le Motorola moto e4, 0.472 W/kg pour le Motorola moto g5s, 0.321 W/kg pour le Nokia 5, 1.19 W/kg pour le Orange Dive 72, 0.477 W/kg pour le Samsung Galaxy J3 2016, 0.658 W/kg pour le Samsung Galaxy J3 2017, 0.349 W/kg pour le Samsung Galaxy J5 2017, 0.57 W/kg pour le Sony Xperia XA1, 1.07 W/kg pour le Sony Xperia XA2, 0.41 W/kg pour le Sony Xperia XA2 ultra, 0.43 W/kg pour le Wiko WIM Lite.

Kit mains-libres recommandé.



Conditions des offres Offre réservée aux particuliers, valable en France métropolitaine du 08/02/2018 au 04/04/2018. Offres limitées à 1 remboursement par mobile et par offre Sosh, et à 5 remboursements par foyer (même nom, même adresse). Offres non cumulables avec toute autre offre concernant au moins un de ces produits. Offre également valable pour les clients avec une offre Sosh active ayant acheté leur mobile sur sosh.fr sous condition d'une durée de vie supplémentaire de leur forfait de deux mois à compter de l'envoi complet des pièces justificatives. Remboursement sur facture sous forme d'avoir, à compter de l'une de vos deux prochaines factures après la validation de votre demande. En cas de facture à zéro euro (0€), le remboursement débute lorsque votre facture sera positive. Toute résiliation ou tout changement d'offre entraîne l'arrêt du remboursement. Toute demande incomplète, reçue par courrier ou ne répondant pas aux conditions de l'offre sera considérée comme nulle et ne sera pas prise en compte.

Détails et conditions de l'offre sur sosh.fr - Toute demande illisible, incomplète, ou ne répondant pas aux conditions de l'offre sera considérée comme nulle et ne sera donc pas prise en compte.

Les données personnelles communiquées dans les formulaires sont destinées à Orange et seront utilisées dans le cadre strictement nécessaire au traitement de votre offre de remboursement. Conformément à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant en écrivant à : Orange Service Clients - Gestion des données personnelles - 33732 Bordeaux Cedex 9, en joignant la photocopie d'une pièce d'identité.

Orange SA au capital de 10 640 226 396€, 78 rue Olivier de Serres - 75505 Paris Cedex 15 380129866 RCS Paris.